

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 24 MAI 2016

L'an Deux mil seize, le vingt quatre mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, CHATEAU, JACQUELIN, MARTIN, MONEYRON, VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames AUDIN, DESCOINS, Monsieur TABARAN.

ABSENTE : Madame VERNAUDON

POUVOIR : néant

SECRETAIRE : Monsieur LAGNEAU

### I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2016

Aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

### II -BUDGET 2016 (rectifications)

- Budget Commune

Suite à une remarque de la Préfecture, il est à noter une erreur d'affectation sur l'investissement des Budgets 2014 et 2015 : il s'agit d'un excédent d'investissement et non d'un déficit pour un montant de 3259,22 €. L'excédent de fonctionnement n'est pas impacté.

- ✓ Compte administratif 2015 :

	Dépenses	Recettes	Résultats
section de fonctionnement	367 247,88	482 260,08	115 012,20
section d'investissement	83 444,86	53 742,27	-29 702,59

- ✓ Budget Primitif 2016 : les recettes sont imputées de la manière suivante

Dépenses imprévues en fonctionnement : 6 144 € au lieu de 2 944 €

Dépenses imprévues en investissement : 7 037 € au lieu de 3 765 €

Le Budget s'équilibre en fonctionnement à 493 888 € et en investissement à 145 889 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ces rectifications au Budget 2016.

- Budget Salle des Fêtes

Le compte administratif 2015, doit être abondé de 233,34 € en recettes.

- ✓ Le Compte administratif 2015 se présente donc de la manière suivante :

	dépenses	recettes	Résultats
section de fonctionnement	8 769,26	18 361,95	9 592,69
section d'investissement	3 033,00	0,00	-3 033,00

✓ Budget Primitif 2016

233,34 € sont affectés à l'article 61522 (entretien de bâtiment), la somme imputée s'élève donc à 1 083 €. Le Budget s'équilibre en fonctionnement à 14 286 € et en investissement à 4 633€.

### **III - LIGNE DE TRESORERIE 2016**

Une ligne de trésorerie de 60 000 € au taux de 1,60 % est sollicitée auprès du Crédit Agricole pour la période du 01/07/2016 au 01/07/2017. Le conseil accepte l'offre du Crédit Agricole.

### **IV - RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2017**

Un arrêté sera pris par le Maire en vue du recrutement d'un agent recenseur.

### **V - REUNION EOLIENNES**

Une réunion d'information auprès du public aura lieu en Mairie le 16 juin 2016 de 14 h00 à 19h00.

### **VI - CEREMONIE**

Cérémonie du Centenaire de la bataille de Verdun le dimanche 29 mai 2016 à 11h00 au Monument aux Morts.

### **IV - QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Problème de téléphonie mobile, un courrier sera adressé aux trois opérateurs
- ✓ Salle des Associations, une réunion de pré-chantier sera organisée à la mi-juin.
- ✓ Le problème et ses suites liés à la cantine scolaire sont évoqués.

Plus de questions, la séance levée à 20h30.